

L'actu

L'actu du mois

Campagne budgétaire 2010.
Sous le joug de la rationalisation.... p. 4

L'actu essentielle

Auxiliaires de vie scolaire
Une solution aux airs de déjà-vu..... p. 6

L'actu professionnelle

Évaluation. La démarche entre
dans les mœurs..... p. 8

L'actu côté légal

PAI 2010. Instruction des dossiers
par les ARS p. 12

L'actu jurisprudence

Obligation de sécurité.
La faute inexcusable
de l'employeur..... p. 13

La revue de presse p. 14

Reportages

Une plate-forme de répit pour
soulager les proches de malades
d'Alzheimer..... p. 16

Développer la synergie et renforcer
la solidarité autour du handicap..... p. 18



L'entretien

Jean-Pierre Rosenczveig,
président du tribunal pour
enfants de Bobigny p. 20



Dossier



ARS. Patrons ou partenaires?... p. 22

L'entrée en scène des
agences régionales
de santé révolutionne
la gouvernance du médico-social.
Les directeurs d'établissements et
services du secteur devront composer
avec ce retour en force de l'État.

Organisation et management

Droit du travail

La portabilité du DIF p. 30

Administratif et juridique

Le renouvellement
de l'agrément qualité..... p. 32

Gestion et finances

Comptabilité : calculer le résultat
d'un exercice p. 33

Équipement

Quel matériel pour le nettoyage
des sols? p. 34

Hygiène et sécurité

Prévenir le risque
de légionellose p. 36

GRH

Mieux maîtriser les codes
interculturels p. 37

Profil

L'art-thérapeute en quête
de reconnaissance p. 38

Formations/offres d'emploi p. 39

Études et prospectives

ARS et médico-social : choc des modèles
ou fongibilité? p. 44

À lire cet été p. 46

Agenda p. 47

Rectificatif

Dans le reportage intitulé « Quand la cité
accueille tous les enfants handicapés »
(Directions n° 75, juin 2010), les photos
de Dominique Riou et Jean-François Cherrier
ont été malencontreusement inversées.
Toutes nos excuses aux deux responsables.

Une ère nouvelle

Lancées en avril, les agences
régionales de santé (ARS) se mettent
progressivement en ordre de marche.
Dès cet été, elles vont devoir développer des
passerelles entre le sanitaire et le social afin
d'encourager la transversalité dans la prise
en charge des publics. Leur feuille de route
est ambitieuse. Sur le fond, les ARS seront
tout particulièrement mobilisées pour le
suivi de la mise en œuvre du plan Alzheimer
2008-2012. Elles devront également
confirmer les orientations de la secrétaire
d'État aux Aînés, Nora Berra, en faveur de
la bienveillance au sein des établissements
d'hébergement pour personnes âgées
dépendantes (Ehpad). Et mettre en œuvre
les « réformes d'efficience » (gestion des
médicaments en Ehpad, groupements de
coopération...). Mais avec quels moyens?
Si les budgets 2010 sont connus, quid de
ceux de 2011? L'image du « *cost killer* »
chargé de tailler dans les budgets colle déjà
aux agences. Contexte économique oblige!
Sur la forme, la méthode de concertation
suscite également des doutes. Les ARS
sont, en effet, attendues sur le versant
de la démocratie sanitaire. Le syndrome
du médico-social « parent pauvre »
du secteur sanitaire est toujours présent.
Quelle place sera accordée aux gestionnaires
des établissements et services médico-
sociaux au sein des instances? Qu'en
sera-t-il des départements? Seule une
gouvernance cohérente peut garantir la
transversalité attendue. D'importants défis
à relever. Mais en attendant de tirer
le premier bilan de cette
nouvelle instance, place
à l'été. Et très bonnes
vacances à tous.

Anne Bariet
rédactrice en chef

